

Association du Souvenir
Aux Morts
des Armées de Champagne

Agréée par le Ministère de la Guerre (C. M. N° 12963 K. du 5 Novembre 1931)

et

FONDATION

du

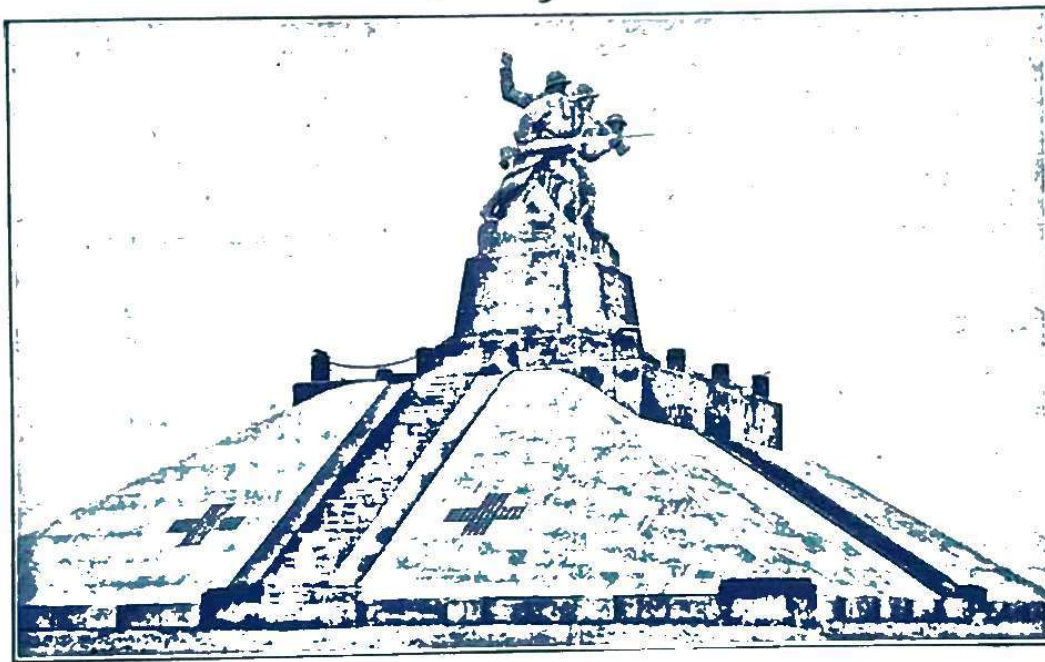
Monument aux Morts des Armées de Champagne

et

Ossuaire de Navarin

Reconnue d'utilité publique par décret du 16 Mai 1933

Président Fondateur : **GÉNÉRAL GOURAUD**



Sculp. : Maxime Réal Del Sartre

Cliché Brunel

Siège Social :

M. GASTON CHEZEL, Secrétaire Général,
34 bis, Rue Vignon, PARIS-9^e
Opéra 85-80

ASSOCIATION DU SOUVENIR Aux Morts des Armées de Champagne

PARIS -- 34 bis, Rue Vignon, 34 bis -- PARIS

OPÉRA : 85-80

Président d'Honneur :
GÉNÉRAL GOURAUD
GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS

Président Honoraire :
Général HELY d'OISSEL

Vice-Présidents :
Mme LEVYLIER
M. DELAAGE
Mme MARGARITIS

Président :
Colonel BOUCHER

Secrétaire Général :
M. Gaston CHEZEL

Secrétaires Généraux Adjoints :
MM. DREUX - CAQUET - CHABASSE

Trésorier Général :
M. CHAMPION

Trésorier Général Adjoint :
M. HUARD

Administrateurs :

Mme CAILLET
Mme DROUET
Mme MORIZOT
Mme SALVA

Mme TIERS
M. BEAUCOURT
M. LAMARTINIÈRE
M. REVERDEN

M. WELSCH
M. BINET-VALMER
M. MATTEI
M. PÉRICARD

M. POISSON
M. MEYNADIES
M. DROUET
M. TIERS

M. WELTER
M. MULLER
M. LAMBERT

SECTION DE CHALONS-s/-MARNE

COMITÉ D'HONNEUR :

M. CATUSSE
Préfet de la Marne

Monseigneur TISSIER
Evêque de Châlons

M. MILLET
Maire de Châlons

Général ISSALY
Commandant la 12^e D. I.

Conseil d'Administration :

Président :
Gal BAUDELAIRE

Vice-Président :
M. LOUWARD

Secrétaire :
M. A. ANTOINE

Trésorier :
M^e SAVOURET

Administrateurs :

Mme ULMANN
M. MAYBEL
M. BANHOLZER
Général LIPS

Maitre POPELIN
M. THILLY
M. CAPY
Docteur LAFFITTE

M. LÉVY
M. BECHEREL
M. TILGER
Comm' WARION

M. ROBAT
M. ROUCHE
M. MAILLEFER
Abbé VENINGER (P.A.C.)

M. J. de St-SEMMERA
M. MALARMEY
M. VINCENT, Past. Prot.
M. ULMANN, Président
Consistoire israélite.

SECTION DE TROYES

Président :
M. DARDENNE Aristide

Secrétaire :
M. LUILLIER Louis

Trésorier :
M. NEF Edouard

Administrateurs :

M. DELVALLÉE Léon

M. WALDSPURGER Henri

Délégués Régionaux :

Colonel DROUIN, à Caudéran (Gironde).
M. Henri DURET, à Beaune (Côte-d'Or).
Capitaine PELLET, Saint-Chamond.
Capitaine MONJARDET, Paris (VII^e).

Mme FOURÉ, Columbus - U. S. A.
M. A. DUVEAU-BUZARD, à Chacé (M.-&-L.).
M. LEJEUNE, à Hayange (Gironde).
M. Charles GOLD, à Guebwiller.

ASSOCIATION DU SOUVENIR Aux Morts des Armées de Champagne

TAUX MINIMUM DES COTISATIONS

Membre adhérent : **6, 10** ou **20** fr. par an.

Membre donateur : **50** fr. par an.

Membre bienfaiteur : **100** fr. par an.

Rachat des cotisations par le versement d'une somme égale à dix fois (10) le montant de la cotisation annuelle.
Adresser les cotisations à M. CLAUDE CHAMPION, Trésorier, 83, Rue de la Jarry, Vincennes (Seine).
Compte de chèques Postaux PARIS N° 1272-89.

Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

DAKAR - MAURITANIE MAROC

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici le très intéressant article que le Général GOURAUD, à son dernier retour d'Afrique, a donné à la "Revue de France" (1^{er} Avril 1936).

Nous remercions vivement Messieurs Marcel Prévost et Raymond Recouly, Directeurs de la Revue, d'avoir bien voulu autoriser cette reproduction.

Quand par un jour noir de décembre le Vicaire général de la Sénégambie, Mgr Grimault vint me proposer d'assister à la consécration de la cathédrale de Dakar que la France a dédiée à ses Morts, je ne pouvais hésiter. L'œuvre était belle entre toutes, car la France a semé ses enfants le long des pistes Soudanaises, et les Soudanais reconnaissants de la paix que nous leur avons apportée, ont laissé leurs frères sur les champs de bataille.

La cathédrale fut à son début l'œuvre d'un Père du Saint-Esprit, le Père Brottier, un compagnon de Mgr Jalabert à Saint-Louis-du-Sénégal. Ils avaient connu tous ceux qui tombèrent en Mauritanie en 1908 et leurs camarades qui les vengèrent l'année suivante. N'étaient-ce pas mes officiers et mes hommes qui m'appelaient là-bas!

Et puis, il faut avoir servi en Afrique d'autrefois pour savoir l'attrait de l'Inconnu, de la découverte, du danger et la puissance de son appel. Tout cela sans doute est du passé. Mais il reste à l'Afrique ses grands horizons, son soleil et l'admirable œuvre française.

Aussi concevais-je l'espoir, en me joignant au pèlerinage, de rentrer du Sénégal par le Nord, à travers la Mauritanie, le Sahara et le Maroc, et de revivre ainsi sur place ma dure campagne de l'Adrar.

❖

Les passagers du *Chella* quittent Marseille le 25 janvier. Ils constituent un imposant pèlerinage. Le Cardinal Verdier est entouré des Prélats et des Dignitaires de la Cour de Rome, des Evêques de la Méditerranée et de la Côte d'Afrique, et de nombreux

prêtres. Mgr Le Hunsec, Supérieur des Pères du Saint-Esprit, est à bord. Il est émouvant de l'entendre parler de cet admirable père Brottier, qui vient de mourir à sa tâche. Il entreprit dès 1910 l'œuvre qu'il appela du beau nom de « Souvenir Africain » et qui fut bientôt interrompue par la guerre. Le père Brottier y prend la part des plus braves et la guerre terminée, il retourne avec la Croix de la Légion d'honneur et 6 citations à ses chers Noirs du Sénégal et au « Souvenir Africain ». Comment a-t-il pu pendant ces années d'égoïsme et de facilité, réunir la somme nécessaire pour élever à Dakar une cathédrale grandiose?

Pour tout homme de réflexion, la cathédrale apparaît non seulement comme un acte de reconnaissance de la France, mais comme un signe de prise de possession et de protection en même temps, qui nous manquait. Il n'y a pas là de question confessionnelle: je n'en veux donner que trois preuves.

C'est le général Archinard qui demanda l'installation au Soudan des Pères du Saint-Esprit, et Archinard était protestant.

C'est Jules Ferry qui signa le décret créant au Liban l'Université Saint-Joseph.

Et l'on ne lira pas sans émotion la lettre qu'écrivit à Mgr Jalabert le petit-fils de Renan, Ernest Psichari, qui devait tomber glorieusement trois ans plus tard.

« Monseigneur, permettez à un membre de l'Eglise d'Orient de vous envoyer sa modeste offrande pour la construction de la cathédrale de Dakar. C'est comme homme, profondément convaincu de la grandeur et de la noblesse de votre mission, et c'est aussi comme Colonial, que je fais

des vœux ardents pour que cette cathédrale s'élève bientôt, grande et belle, dans notre capitale africaine.

« Depuis six ans que j'ai fait connaissance avec les Musulmans d'Afrique, je me suis rendu compte de la folie de certains modernes qui veulent séparer la race française de la religion qui l'a faite ce qu'elle est et d'où vient toute sa grandeur. Auprès de gens aussi portés à la méditation métaphysique que les Musulmans du Sahara, cette erreur peut avoir de funestes conséquences. J'en ai acquis la conviction : nous ne paraîtrons grands auprès d'eux qu'autant qu'ils connaîtront la grandeur de notre religion. Nous ne nous imposerons à eux qu'autant que la puissance de notre foi s'imposera à leurs regards. Certes, nous n'avons plus les âmes des « Croisés » et ce n'est pas à la pensée d'aller combattre un infidèle qu'un officier désigné pour le Tchad ou l'Adrar va se réjouir. Pourtant, j'ai vu des camarades qui, dans les conversations avec les Maures, souriaient des choses divines et faisaient profession d'athéisme. Ils ne se rendaient pas compte de combien ils faisaient reculer notre cause et combien en abaissant leur religion, ils abaissaient leur race même. Car, pour le Maure, France et Chrétienté ne font qu'un. Ne nous appellent-ils pas « Nazaréens » plus volontiers que « Français » ? Et c'est une chose étrange que

ce soient eux qui, sur ce point, viennent nous éclairer nous-mêmes et nous donner une leçon.

« J'ignore le nombre de Musulmans qu'a convertis le vénérable et illustre Père de Foucauld dans le Sahara Septentrional. Mais je suis assuré qu'il a plus fait pour asseoir notre domination dans ce pays que tous nos administrateurs civils et militaires. Ce serait un beau rêve de souhaiter des âmes de missionnaires à tous les officiers Sahariens. Mais nous ferons de la politique française le jour où, respectueux des traditions de nos Berbères, nous resterons fervents des nôtres, le jour enfin où les Musulmans verront à Saint-Louis et à Dakar, quand ils s'y rendront, la beauté de nos temples et le nombre des fidèles qui s'y rendent.

« Henry Bordeaux s'indigne à juste titre que Saint-Louis ait sa mosquée et que Dakar n'ait pas sa cathédrale. C'est là une douleur pour le croyant, mais c'est surtout — et c'est ce qui importe au point de vue de notre politique indigène — une véritable déchéance pour notre race.

« Passant dernièrement à Port-Etienne, je montrai à l'un de mes Maures les belles installations que nous y avons.

— Tu vois, lui disais-je, les Maures sont fous de résister à des gens aussi puissants que les Français. » Il resta un moment silencieux et me dit cette phrase inouïe : « Oui,



Le Général GOURAUD
prononçant un discours devant la stèle élevée à la mémoire
du Général MANGIN, à Dakar.

Cl. Lahellec

vous autres vous avez le Royaume de la terre, mais nous, nous avons le Royaume du Ciel! » Voilà une idée que les Maures ne devraient pas avoir et c'est un peu nous qui la leur avons donnée... Réparons en envoyant nos offrandes, modestes mais ferventes, à la future cathédrale

« Je vous prie de croire, Monseigneur, etc... »

**

Quand j'avais débarqué comme lieutenant en 1894, Dakar n'avait qu'une bien modeste église; la ville n'était d'ailleurs qu'un village de 5 à 6.000 Noirs, avec trois maisons et un hôtel de bois habité par les moustiques! Et voici que nous débarquons dans un grand port, équipé à la moderne! Dakar est devenu une ville de 80.000 habitants, qui ne compte plus ses maisons européennes. Le Gouvernement Général, la Chambre de Commerce, le Tribunal, les Postes, l'Hôpital, la Clinique indigène sont des palais ou des hôtels. Les boulevards sont larges et plantés de beaux arbres. Je ne reconnais de mon vieux temps que le quartier des troupes de la Marine, aujourd'hui coloniales, avec la modeste maison du Général commandant et le légendaire baobab que tous les Marsouins et Bigors ont connu.

Après la présentation des autorités par le sympathique secrétaire générale Boisson, qui a laissé sa jambe sur le champ de bataille de Verdun, le Cardinal, Légat Pontifical est salué par les troupes et par les canons de la 2^e escadre qui, par une heureuse coïncidence, se trouve sur rade. Sa première visite est pour le Gouverneur Général Brévié, représentant le Président de la République.

Le lendemain et le surlendemain ont lieu les grandes cérémonies : messe de consécration et messe des morts. La foule blanche et noire se presse devant la cathédrale qui porte au fronton : « A SES MORTS D'AFRIQUE LA FRANCE RECONNAISSANTE ». Dans le grand chœur, le Cardinal et le Gouverneur général sont entourés de tous les prélats du pèlerinage, auxquels sont venus se joindre les Evêques missionnaires des pays noirs. Les officiers de la Cour Pontificale ont revêtu leurs costumes historiques. Les diacres sont de jeunes prêtres noirs ordonnés l'année dernière par le Cardinal à Notre-Dame de Paris. Les nefs, les larges portiques, les tribunes sont comblés. Deux discours sont prononcés par l'Evêque de Nice. Mgr Rémond, qui a été l'un de nos plus braves chefs de bataillon avant d'être l'aumônier de l'Armée du Rhin. Il transporte l'auditoire en célébrant la grande pensée chrétienne de la cathédrale, les hauts faits et les sacrifices de tous les Français auxquels elle est dédiée. Jamais la « Sonnerie aux Morts » retentissant pour la première fois sous ses voûtes, n'a été plus émouvante.

En sortant de la messe des Morts, le cortège se groupe autour de la stèle sur laquelle a été apposée la plaque donnant la figure énergique de Mangin. Le maire de Dakar, M. Goux prononce un très beau discours, auquel en vieil ami du Général, j'ajoute quelques mots. Et les Sénégalais défilent devant l'image de celui qui a versé plusieurs fois son sang en les conduisant à la victoire.

J'avais apporté aussi de France une plaque que m'avaient confiée les « Amis de van Vollenhoven ». C'est celle du glorieux Gouverneur général qui rentrant d'Afrique ne voulut pas se plaindre, mais

servir et qui tomba, à 38 ans, en juillet 1918, mortellement blessé, à la tête de sa compagnie. Cette plaque sera apposée sur les murs de la cathédrale.

Les journées sont occupées par différentes visites : hôpitaux, écoles, etc... On forme à Dakar des médecins, des infirmières, des sages-femmes indigènes. L'école est devenue pratique Le Gouverneur général nous fait visiter un établissement d'un nouveau type, qui est un des éléments les plus importants de l'heureuse politique d'association qu'il applique. Au lieu de n'apprendre qu'à lire, écrire et compter, les enfants disposent d'un grand terrain entouré d'ateliers d'apprentissage, menuiserie, chaudronnerie, serrurerie, tapisserie, vannerie, etc... Plus loin, une ferme et un verger. Enfin un grand enclos où les enfants font des exercices de gymnastique rythmée.

J'étais passé à Dakar il y a deux ans lors de l'érection sur les bords du Niger des statues des généraux Borgnis-Desbordes et Archinard. La crise agricole était alors fort grave; les arachides, qui sont la richesse principale du Sénégal, ne se vendaient plus. Il n'est pas téméraire de dire ici aujourd'hui que la crise est terminée. Le Gouverneur général et ses administrateurs ont tiré parti du caractère agricole de la population et de son peu de nervosité. On peut même penser que les agriculteurs ont profité de la crise, en ce qu'ils ont développé leurs cultures, si bien que l'Afrique Occidentale produit aujourd'hui beaucoup plus de maïs, de bananes, de café, de sisal, de bois et même d'or qu'autrefois.

Pendant ces jours de fête, dont le déjeuner à bord de *La Provence* à la table de l'amiral Darlan, commandant la 2^e Escadre fut l'un des plus marquants, le Gouverneur général et Mme Brévié nous ont offert l'hospitalité la plus aimable et la plus généreuse. Au discours de bienvenue qu'il adressa au Cardinal, celui-ci répondit par l'éloge de son œuvre; car il ne faut pas longtemps sur la Côte d'Afrique pour voir que l'œuvre de la France est grande et humaine et que M. Jules Brévié en est le premier artisan. De mon côté, ayant eu l'honneur de représenter le Ministre de la Guerre et le Ministre des Colonies, dans un acte de piété nationale, je ne pouvais rester muet :

ALLOCUTION DU GÉNÉRAL GOURAUD

EMINENCE,

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

MESSEIGNEURS,

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre but est atteint : la cathédrale, avec ses vastes et nobles proportions, ses pylones, sa coupole, satisfait nos yeux, nos cœurs et nos âmes. La France a maintenant sur la Côte d'Afrique un monument digne de ses morts.

C'est en son nom qu'en représentant de M. le Ministre de la Guerre, de M. le Ministre des Colonies et de l'Académie des Sciences Coloniales, j'adresse mes remerciements sincères et émus aux fondateurs et aux exécuteurs de cette œuvre grandiose.

— aux Pères du Saint-Esprit : d'abord au Père Brottier qui dès 1911 conçut une pensée généreuse, immédiatement

adoptée par son cher et infortuné Evêque Mgr Jalabert, et qui en poursuivit avec une inlassable ténacité la réalisation, en recueillant les fonds avec Mgr Le Hunsec et Mgr Grimault, pensée enfin exécutée par l'admirable artiste qu'est M. Wultileff,

— à mon ami Henry Bordeaux, sans qui, sans son talent, sans son âme, le pèlerinage eût manqué de son meilleur historien,

— à M. le Gouverneur Général Brévié, que nous saluons respectueusement et affectueusement, le Chef de tout ce qui se fait de grand, de juste et de bienfaisant en Afrique Occidentale,

— à Vous enfin, Eminence, qui avez quitté l'Archevêché de Paris, vos travaux, vos œuvres, vos chantiers pour franchir la mer et venir présider l'émouvante cérémonie de ce jour. C'est la première fois qu'un Prince de l'Eglise, Légat Pontifical, représentant la plus haute Autorité Spirituelle de la terre, accompagné de l'imposant cortège des Evêques de l'Afrique et de la Méditerranée, vient apporter à tous les missionnaires, à tous les Chrétiens blancs et noirs, la preuve éclatante de Sa sollicitude. La consécration de la cathédrale est aussi la manifestation d'un des plus nouveaux et des plus touchants sentiments de notre époque : la glorification des Morts Inconnus. Sentiment nouveau, car la France avait longtemps traité ses Colonies, et l'Afrique en particulier, en parentes pauvres. Pendant plus de deux siècles, nous sommes restés timidement accrochés à l'embouchure du Sénégal, aux rivages de la mer, les yeux tournés vers la vieille Métropole, indifférents à l'immense Afrique Noire et mystérieuse.

Brusquement tout change.

L'admirable mouvement de relèvement de la Troisième République, après les désastres de 1870, va jusqu'à l'expansion. La France a retrouvé son vieil élan des Croisades. En Tunisie, au Tonkin, à Madagascar, elle plante le drapeau. Ici même elle bondit des bords de l'Océan aux rives du Niger. Elle s'enfonce jusqu'aux sables du désert et aux forêts de l'Equateur. Elle atteint le Lac Tchad, où dans une journée fameuse d'avril 1900 se soudent les efforts de l'Algérie, du Soudan et du Congo.

Il ne faut qu'une vie d'homme pour passer de la modeste bourgade de 1894 à la vaste et active capitale de l'Afrique Occidentale avec son grand port, ses routes, ses chemins de fer qui portent à des milliers de kilomètres les bienfaits de la France.

La transformation matérielle est prodigieuse et les pèlerins du « Souvenir Africain », s'ils en avaient le temps, pourraient pendant des jours et des jours visiter les villes et les villages paisibles et prospères de cette immense contrée, qui fut si longtemps le théâtre couvert de sang et de ruines des guerres d'extermination esclavagistes. Et si l'on cherchait à pénétrer les causes, on les trouverait, après la période héroïque de la Conquête, dans la politique d'association que le Gouverneur Général a donnée comme grande directive, avec un code et des écoles adaptés au milieu, des conseils de notables, des caisses de crédits agricoles et aussi dans les progrès réalisés dans le domaine sanitaire et dans les immenses travaux du Niger qui, en rendant la vie à des pays desséchés, ont cicatrisé à jamais la plaie terrible de la famine.

Mais comme toujours, ces grands résultats n'ont pas été acquis sans efforts, sans victimes des combats, des maladies ou du climat.

La France a ses cimetières du front, où ses fils sont tombés pendant 52 mois, pour sauver l'indépendance et l'honneur de la Patrie. Elle a voulu placer Celui qui les représente tous, sous l'Arc de Triomphe de Napoléon.

L'Afrique Occidentale, elle, a des tombes dispersées de l'Océan au Lac Tchad, du Sahara au Golfe de Guinée; les unes groupées dans de petits cimetières, les autres éparses le long des pistes qu'elles jalonnent.

Il lui fallait dans sa capitale une cathédrale qui rappelât le souvenir de tous ces Morts, morts des temps lointains d'André Brue et du marquis de Boufflers, de Faidherbe, de Galliéni, d'Archinard, de Borgnis-Desbordes, de Trentinian; morts des luttes contre les Ahmadou et les Samory, contre les tribus sauvages et contre les razzieurs Touareg et Maures; morts des fièvres, des insulations, de l'épuisement; missionnaires, administrateurs, colons, officiers, sous-officiers, marins, tirailleurs et spahis Sénégalais, ces admirables soldats qu'il serait plus exact d'appeler Soudanais, aussi braves que disciplinés. Ils l'ont prouvé dans la Grande Guerre comme dans les campagnes d'Afrique.

Pour moi, vétéran des anciens combats, qui compte parmi ces morts bien des compagnons, bien des amis même, j'adresse à tous, aux plus humbles comme aux plus glorieux, notre souvenir reconnaissant et notre prière fidèle.

*
**

Je partis dès le lendemain pour Saint-Louis.

Alors que Dakar s'est étonnamment développée, Saint-Louis est restée telle que je l'avais quittée en 1910, avec ses rues carrées, ses maisons à balcons et à terrasses, avec escaliers de bois, comme on en retrouve aux Antilles. Elles correspondent aux premiers établissements de nos anciennes colonies après la période des découvertes.

L'hôtel du Gouverneur, où j'ai connu l'héroïque van Vollenhoven, a gardé son charme désuet; le Gouverneur et Mme Beurnier y maintiennent la réputation de bon accueil aux voyageurs, aussi bien que le Gouverneur et Mme Chazelas à la Mauritanie.

Le court séjour à Saint-Louis évoquait pour moi de pénibles souvenirs : toutes nos pertes, 6 officiers, 6 sous-officiers, 134 tirailleurs, avant que ne fût accomplie l'occupation de l'Adrar. Car ce fut une triste histoire que les débuts de la Mauritanie, et même une vieille histoire. Jean-Jacques Rousseau n'avait-il pas lancé jadis avec succès la légende du « bon sauvage », et récemment un orateur célèbre avait affirmé que la France ne devait établir son influence au Maroc que par ses instituteurs et ses médecins. Malheureusement pour cette théorie, les Marocains assassinèrent un de nos médecins, et ce n'est que par la force des armes combinée avec une action politique habile et généreuse, selon la féconde doctrine des Galliéni et des Lyautey, que furent conduites la conquête et la pacification du Maroc.

En Mauritanie, un homme remarquable, Coppolani, qui connaissait admirablement l'arabe et les confréries musulmanes, avait essayé de pacifier le pays des Maures; mais au bout de trois ans de travaux, il avait été assassiné par les adeptes de Ma El Aïnin, le célèbre marabout de Smara, qui fut si longtemps notre adversaire.

Aussi trouvais-je en arrivant, à la demande du Gouverneur général Roume et du général Audéoud, une situation qui s'était rapidement aggravée, après la mort de Coppolani : les lieutenants Andrieux et de Franssu avaient été tués près de Tidjikdja, là même où il était tombé; les tribus maraboutiques qui nous avaient accueillis étaient razzées par les

guerriers du Nord; les rezzous s'organisaient dans le massif montagneux de l'Adrar, à quelques 250 kilomètres de nos postes, massif qui leur servait de place d'armes, de recel et de marché pour leurs prises.

Rien ne fait mieux comprendre la mentalité des Maures de l'époque que la réponse que fit l'un de nos guides. C'était un vieil homme, à qui l'on demandait combien il avait tué d'hommes dans sa vie? Il réfléchit et dit : « En dehors de ceux que j'ai tués par colère et dont je me repens, en dehors de ceux que j'ai tués par trahison, et pour lesquels je serai puni dans l'Autre Monde... environ 40! »

Il apparaissait évident que pour assurer la sécurité à la Basse-Mauritanie et aux rives du Sénégal, il fallait mettre la main sur l'Adrar. Mais le Gouverneur Général Roume qui en était partisan rentra en France. Ce ne fut que le voyage du Ministre des Colonies, M. Milliès-Lacroix qui trancha la question. Il repartit convaincu et parvint à décider le Conseil, qui était alors présidé par M. Georges Clemenceau.

Dix ans après, quand le grand patriote parcourait le front de Champagne, je lui demandai un jour pourquoi il s'était montré longtemps anticolonial? — « C'est que, me dit-il, je suis un vieil homme et les hommes gardant toujours vivement les impressions de leur jeunesse, j'étais convaincu qu'une des raisons de l'infériorité de l'Armée Française dans la désastreuse guerre de 1870, était la campagne du Mexique qui l'avait usée ». Il ajouta, avec le courage d'un homme qui ne craint pas de reconnaître ses erreurs : « Je me suis trompé, car la France

a tiré de ses colonies de braves gens pour la défendre ».

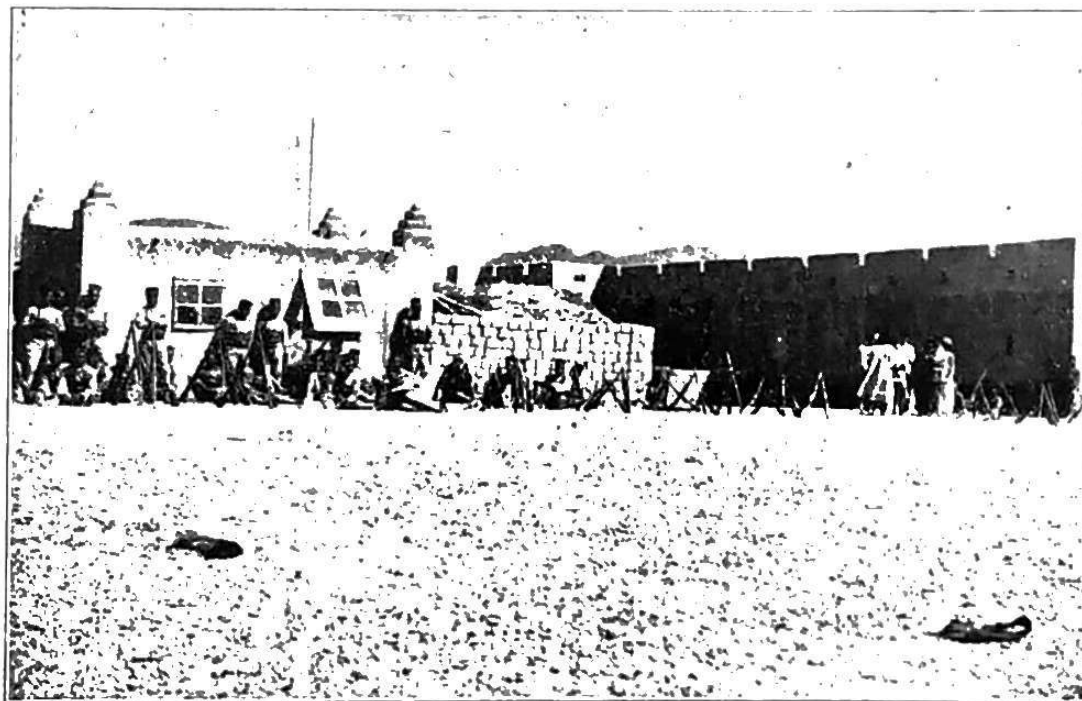
Pendant ces atermoiements, la situation empirait. Chaque mois avait été marqué par de nouvelles pertes; nos postes étaient attaqués, nos convois arrêtés, les campements de nos amis razzés.

En mars, le capitaine Repoux avait été tué. En juin, ce fut mon cher Georges Mangin, un de mes lieutenants à la prise de Samory, au Zinder et au Tehad, frère du grand Mangin, aussi brave que lui. Je l'avais chargé de réorganiser les méharistes, troupe indispensable en Mauritanie. La personnalité de Mangin fut bien vite connue. Les gens de l'Adrar sentant le danger, groupèrent leurs guerriers d'élite et le surprirent.

Le lendemain, ils attaquèrent dès le matin le second échelon des méharistes. A midi, le détachement cerné sur une dune était dans la position la plus dangereuse. Il fut sauvé par un de ces braves Sénégalais, qu'aiment tous ceux qui les ont connus.

Le sergent Ouélo Coulibaly avait été laissé en arrière pendant la marche de nuit, pour rechercher avec sept hommes des animaux égarés. Il les avait retrouvés et arrivait vers midi sur le champ du combat. En soldat fidèle à sa consigne, il laissa sous la garde de trois de ses hommes les animaux. Avec les quatre autres, il mit baïonnette au canon, se lança sur l'ennemi en hurlant. Les Maures surpris, à l'heure la plus chaude de la journée, s'enfuirent : le détachement fut sauvé.

Enfin, nous partîmes en décembre. La colonne comptait 80 officiers ou sous-officiers Français, un millier de Sénégalais, 2 petites pièces d'artillerie et quelques partisans Maures. Le Ministre m'avait



FORT - GOURAUD (Koudia - d'Idjill)

Cl. Lahellec

donné un commandant en second de singulière valeur : le commandant Claudel, le futur membre du Conseil supérieur de la Guerre, et j'avais comme petit chef d'état-major un officier dont j'avais apprécié le haut mérite : le capitaine Gerhardt.

On peut diviser les opérations en deux phases : la première, pour s'ouvrir les portes de cette citadelle qu'était l'Adrar avec ses hautes falaises de roc, ses coupures à pic, ses défilés étroits entre parois inaccessibles, ses dunes de sable meuble, et pour rétablir ainsi le prestige de nos armes; ce fut l'affaire d'un mois, deux engagements et deux combats. La seconde, où il s'est agi de poursuivre les nomades et de les acculer à la soumission fut longue et sévère, car les Maures étant à chameau et les tirailleurs à pied, nous étions dans le pays des sables en infériorité.

Dans toutes mes campagnes antérieures, la question des vivres ne s'était posée que pour les Européens. Partout dans l'Afrique Noire le pays donne le mil, fonds de la nourriture des indigènes. Or le désert ne produit rien, les gens y vivent de lait de chamelle et de temps à autre d'une poignée de dattes ou d'orge. Nous allions donc rester longtemps esclaves des convois de l'arrière.

Il fallut d'autre part remonter nos chameaux presque dès le départ. C'était le point noir, car les

rezzous en avaient tellement enlevés qu'il avait bien fallu se contenter de ce qui restait, et la situation fut bientôt telle que pour déplacer nos campements nous dûmes parfois utiliser les montures des Européens pour le transport des caisses et des cartouches. C'est pendant cette rude période, à la recherche des pâturages et dans l'attente des convois de ravitaillement du Sud, avec 48° sous la tente, que fut tué dans une surprise de nuit l'un de mes meilleurs officiers, le capitaine Bablon.

Ce n'est qu'après une longue patience qu'au mois de juillet la situation changea brusquement. Les Maures en effet attendaient depuis le début le secours promis par Ma El Aïnin. Conduit par un de ses fils, El Ouéli, il fut battu et mis en déroute dans un combat qui nous coûta le charmant et brave lieutenant de cavalerie Violet. En même temps, nos pelotons méharistes remontés à grand peine étaient sur pied et le commandant Claudel et le capitaine Dupertuis enlevèrent à nos adversaires plusieurs milliers de chameaux. Les soumissions affluèrent aussitôt. Le dernier effort de la colonne fut poussé jusqu'à la Koudia et la Sebka d'Idjill, la montagne sombre qui se dresse en plein désert, avec à ses pieds un ancien lac salé, brillant comme l'argent dans le sable.

C'est ce pays où nous avons durement peiné



Poste d'ATAR créé par le Général GOURAUD en 1909

et que nous avons finalement pacifié, que je voulais revoir. On m'avait proposé l'avion. L'avion est parfait pour se transporter rapidement d'un point à un autre, pour aller inspecter un poste ou donner des instructions verbales. Mais j'avais lu et vécu l'admirable page de Chevrillon : (Les Puritains du Désert).

«...Au cheminement balancé des dromadaires, on ne voyait pas changer les lointains. L'immensité restait l'immensité. Toute une journée durant on avançait imperceptiblement vers une « gara » que le premier rayon de l'aurore vous avait révélée, touchée de rose, à l'extrême horizon. On était dans le paysage, soumis comme toute chose à la nature, communiant ainsi avec elle... On arrivait à l'étape, et c'était le campement. On déchargeait les couffins, on dressait les abris de frêle toile; les bêtes dessanguées s'agenouillaient; une fumée montait mince et droite, vers l'azur pâlisant que l'anneau rouge ou lilas du crépuscule commence d'envelopper. La nuit venait, et alors, après une journée si simple et spacieuse, quelle impression sous les grands scintillements de l'abîme : la terre évanouie dans l'obscurité, il n'y a plus qu'eux. Fourmillant brasier, palpitation sauvage et sans arrêt, d'où ne descend que du silence — un céleste silence, tout autre que celui du jour... C'est par là que le Sahara nous prenait... »

A défaut de chameau, l'auto du moins permet de voir.

Ce fut merveilleux de voyager avec des Mauritaniens confirmés comme le Gouverneur Chazelas et le colonel Aubert, d'atteindre Atar en deux jours, de passer au pied de la dune d'Amatil, où Bablon avait repoussé l'ennemi, de traverser en quelques minutes la montagne d'Ihamdoun où nous avions livré un rude combat, et d'être chaudement accueillis, même par nos anciens adversaires.

Le Gouverneur général m'a fait l'honneur de donner mon nom au poste construit au pied de la montagne d'Idjill. Nous y arrivons à la nuit. Poste militaire très simple où tout est donné à la défense, rien au confort : les bonnes traditions sont maintenues!

Quatre cents kilomètres nous séparent de Bir Moghréin, le premier poste du Maroc Sud. Le pays n'a rien du désert classique et plat qu'est le Tanezrouft du Sahara Central; la timide végétation du bled ne disparaît pas complètement et on y voit de magnifiques mirages. Tout à l'heure une ligne de collines faisait penser aux hangars d'Orly. Trois heures après on croit voir les rochers de la baie d'Along suspendus sur les eaux.

En dehors des postes, nous rencontrons des groupes nomades campés dans le bled, quelques tentes entourées d'une zériba épineuse. Comme leurs anciens adversaires, ils se déplacent à la recherche de pâturages, et comme un dicton du pays dit : « Quand il y a du pâturage, il n'y a pas d'eau; et quand il y a de l'eau, il n'y a pas de pâturages », cette recherche n'est pas sans difficulté. Il faut l'accepter. »

Ces groupes nomades Mauritaniens se composent d'un peloton de Maures et d'une section de Sénégalais. J'ai entendu proposer de supprimer les Sénégalais moins aptes que les Maures au désert

aux longues poursuites, à la recherche des traces. Je suis convaincu que la section Sénégalaise est à maintenir, car elle représente un élément nécessaire de solidité et de fidélité. Le groupe nomade est un des meilleurs commandements à donner à un jeune officier, à condition qu'il ne craigne ni la fatigue, ni le manque de confort, ni l'isolement et qu'il soit non seulement brave, mais prévoyant et réfléchi.

A ceux qui s'étonneraient du maintien de ces troupes de police, je pourrais répondre qu'il n'est pas question de supprimer la police dans les vieux pays civilisés; les journaux, chaque matin, se chargent de nous dire pourquoi.

A Bir Moghréin la transition est brusque. C'est le Maroc, c'est l'Afrique du Nord. Les Chambas des compagnies Sahariennes, avec leurs rahlas Touareg à Croix, leurs chabraques de couleurs vives, sont plus élégants que les Maures, et la Légion possède de véritables architectes. C'est à l'un d'eux que la popote de Bir Moghréin doit son élégante coupole.

L'infatigable colonel Trinquet, qui rentre d'une lointaine et difficile liaison avec la ville Soudanaise de Oualata, vient me chercher et nous recevoir la soumission d'un dernier chef Réguéibat.

La frontière espagnole impose un crochet. Nous passons à El Gardane, petit point inconnu du désert où eut lieu le 7 avril 1934 la première jonction du Maroc avec la Mauritanie, que 1.300 kilomètres séparaient avant les opérations.

Nous arrivons le lendemain soir à Tindouf, ancienne grande ville ruinée par les guerres de tribus et qui se relèvera peut-être avec nous.

Nous y sommes entrés il y a deux ans, au cours de cette campagne décisive si remarquablement conçue par le général Huré et si vigoureusement exécutée par les Giraud, les Catroux, les Trinquet et leurs admirables troupes, qui en six semaines ont terminé la pacification complète du Maroc. Quelle bonne fortune de refaire sur les lieux cette campagne de 1934, avec l'un des principaux Chefs.

En repartant de Tindouf vers le Nord, nous descendons la Hamada, par des lacets dignes des Alpes, pour plonger dans les quatre-vingts kilomètres de sables mouvants de la vallée du Draa, où l'on tressaute sur la piste de cailloux réputés plats. Mais il y a deux ans, comment a-t-on pu passer! On peut tout oser avec un chef comme le colonel Trinquet et avec des travailleurs comme les sapeurs et les légionnaires.

Sans doute est-ce à notre supériorité matérielle que nous avons dû un foudroyant succès; mais le Commandement y a sa grande part, par l'étendue, la hardiesse et l'opportunité de la manœuvre et la préparation prévoyante, et nous avons ouvert des Bouches du Sénégal au Maroc maritime une route, qui ne présente pas de difficultés particulières — je l'ai suivie en auto ordinaire et non en chenilles — et dont la longueur est sensiblement égale à celle de Gao à Béchar.

Les longues heures d'auto sont propices aux réflexions. Tout ce que je vois est la justification de l'Expansion Française et ma conviction était la même il y a deux ans, après avoir traversé le Soudan. Ces pays qui étaient jadis ruinés par les guerres intestines et où le fort écrasait le faible

ou le vendait comme esclave, jouissent désormais des bienfaits auxquels l'homme, quelle que soit sa couleur, est le plus sensible, la sécurité et la justice. Les ksours se bâtissent, des marchés s'ouvrent; le sel de la Sebka d'Idjill ne dort plus dans le sable et ce sont les pillards d'autrefois qui le transportent. A Atar, j'ai été aussi bien reçu par le prince Trarza Ould Déid, dont les partisans avaient tué jadis le lieutenant Reboul, au moment même du départ de la colonne que par d'anciens compagnons de combat, comme Sid Ahmed ould Kankou, qui rentra seul un soir de toute une reconnaissance massacrée, frémissant de la lutte, deux fois blessé, ayant dans ses bras 5 carabines de ses camarades tués. Les coups de fusil sont oubliés. Les haines meurent.

En Mauritanie comme au Maroc, comme partout

où la Patrie les a envoyés, nos officiers et nos soldats, par le sang versé, par leurs fatigues et leurs privations, leur courage et leur persévérance, ont été les premiers artisans de la Victoire et de la Paix Française.

Un voyage où l'on peut apprécier chaque jour l'heureux changement survenu, l'œuvre réalisée, laisse une forte impression de réconfort et de fierté nationale. Et cependant, il est, dit-on, des gens qui pensent encore que les Français ne sont pas colonisateurs. D'autres disent peut-être : « Qu'avons-nous été faire là-bas ? » Qu'ils aillent aux colonies, qu'ils aillent au Maroc. Ils y reconnaîtront, sous un de ses aspects les plus captivants et les plus utiles, le génie de la France.

Général GOURAUD.

JOURNÉES DU SOUVENIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 6 JUIN 1936

Le 6 Juin 1936, nombreux étaient les pèlerins du Souvenir qui se retrouvaient aux Invalides pour l'Assemblée Générale de l'Association.

On pouvait admirer en entrant les magnifiques objets qui ont été offerts récemment pour la chapelle de l'Ossuaire de Navarin.

A 15 heures, le Général Gouraud, suivi des Membres du Conseil d'Administration pénètre dans la Salle tandis que retentit la *Marseillaise* exécutée par la musique du 5^e Régiment d'Infanterie.

Le Général Gouraud déclare la séance ouverte et un premier hommage est rendu à nos Morts par une impressionnante minute de silence pendant que les clairons exécutent la sonnerie « Aux Morts ».

Après quelques mots pour rappeler l'objet de la réunion, le Général Gouraud donne la parole à M. Gaston Chezol, Secrétaire Général, pour la lecture du rapport :

RAPPORT MORAL

MON GÉNÉRAL,

MESDAMES, MESSIEURS,

Pour la huitième fois, nous voici réunis en Assemblée générale de notre Association du Souvenir.

Contrairement à l'usage établi depuis plusieurs années, au lieu de se réunir au mois de février, notre Assemblée a été reportée à ce jour, pour tenir compte du désir maintes fois exprimé par de nombreuses familles de province qui demandaient que notre Assemblée soit fixée à une époque où il leur est plus facile de venir à Paris.

Mais, nous avons également une autre raison pour retarder

la convocation de l'Assemblée. En février dernier, le Général Gouraud était en Afrique, aux cérémonies de l'inauguration de la Cathédrale de Dakar qui porte sur son fronton l'inscription : « A ses morts d'Afrique, la France reconnaissante ». Le Général avait tenu à aller rendre hommage au souvenir des morts d'Afrique.

Nous savons tous, en effet, nous, membres de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, combien le Général Gouraud, notre Général comme nous aimons à dire, est dévoué au souvenir des morts. Cette sollicitude pour nos chers disparus tient tant à son cœur fidèle, qu'elle s'étend à tous ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie, que ce soit ceux de son armée de Champagne ou des Dardanelles, comme ceux de l'armée d'Afrique.

Or, il était bien entendu impossible de tenir cette assemblée en son absence.

Nous voici donc réunis pour vous rendre compte de la marche de notre Association au cours de l'exercice 1935.

Au point de vue matériel, notre dernier bulletin a publié le rapport établi au nom de la Fondation, rapport qui a été remis au Ministère. Vous avez pu voir les travaux considérables qui ont été effectués au Monument. Il a été procédé à la réfection du Monument selon les projets dont nous vous avons entretenus à notre dernière Assemblée générale. Maintenant il se dresse comme un reliquaire précieux sur cette butte de Navarin qui est le centre de notre pensée, robuste et solide, capable de résister à toutes les intempéries et aux injures du temps. Il contient douze ossuaires qui renferment 4.625 corps, disait le rapport, mais depuis que ce rapport a été établi, le chiffre a augmenté de plus de 1.100 corps. Actuellement, on relève dans le secteur environ 30 corps par semaine. Nous nous trouvons donc encore une fois devant la nécessité de créer deux nouveaux ossuaires et, grâce à l'aménagement judicieux de la crypte, la place qui leur a été réservée nous permet de les faire plus grands que ceux qui existent déjà. Ainsi, avec 14 ossuaires, nous pourrions donner le repos

où la Patrie les a envoyés, nos officiers et nos soldats, par le sang versé, par leurs fatigues et leurs privations, leur courage et leur persévérance, ont été les premiers artisans de la Victoire et de la Paix Française.

Un voyage où l'on peut apprécier chaque jour l'heureux changement survenu, l'œuvre réalisée, laisse une forte impression de réconfort et de fierté nationale. Et cependant, il est, dit-on, des gens qui pensent encore que les Français ne sont pas colonisateurs. D'autres disent peut-être : « Qu'avons-nous été faire là-bas ? » Qu'ils aillent aux colonies, qu'ils aillent au Maroc. Ils y reconnaîtront, sous un de ses aspects les plus captivants et les plus utiles, le génie de la France.

Général GOURAUD.

DU SOUVENIR

der la convocation de l'Assemblée. En février dernier, le Général Gouraud était en Afrique, aux cérémonies de l'inauguration de la Cathédrale de Dakar qui porte sur son fronton l'inscription : « A ses morts d'Afrique, la France reconnaissante ». Le Général avait tenu à aller rendre hommage au souvenir des morts d'Afrique.

Nous savons tous, en effet, nous, membres de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, combien le Général Gouraud, notre Général comme nous aimons à dire, est dévoué au souvenir des morts. Cette sollicitude pour nos chers disparus tient tant à son cœur fidèle, qu'elle s'étend à tous ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie, que ce soit ceux de son armée de Champagne ou des Dardanelles, comme ceux de l'armée d'Afrique.

Or, il était bien entendu impossible de tenir cette assemblée en son absence.

Nous voici donc réunis pour vous rendre compte de la marche de notre Association au cours de l'exercice 1935.

Au point de vue matériel, notre dernier bulletin a publié le rapport établi au nom de la Fondation, rapport qui a été remis au Ministère. Vous avez pu voir les travaux considérables qui ont été effectués au Monument. Il a été procédé à la réfection du Monument selon les projets dont nous vous avons entretenus à notre dernière Assemblée générale. Maintenant il se dresse comme un reliquaire précieux sur cette butte de Navarin qui est le centre de notre pensée, robuste et solide, capable de résister à toutes les intempéries et aux injures du temps. Il contient douze ossuaires qui renferment 4.625 corps, disait le rapport, mais depuis que ce rapport a été établi, le chiffre a augmenté de plus de 1.100 corps. Actuellement, on relève dans le secteur environ 30 corps par semaine. Nous nous trouvons donc encore une fois devant la nécessité de créer deux nouveaux ossuaires et, grâce à l'aménagement judicieux de la crypte, la place qui leur a été réservée nous permet de les faire plus grands que ceux qui existent déjà. Ainsi, avec 14 ossuaires, nous pourrions donner le repos

à 10.000 corps. Ce chiffre paraît effrayant quand on y réfléchit : 10.000 Français reposant dans la crypte du Monument, cela représente cinq régiments, plus d'une division qui monte la garde à Navarin pour l'éternité.

Lorsqu'on les regardait défiler sous les plis du drapeau, musique en tête, ces fantassins, ces artilleurs, tous les convois et services, combien de temps cela durait-il, et quelle foule cela représentait ? Ils seront là tous, dans la crypte de Navarin réunis pour le repos éternel, sous quelques mètres carrés de ciment !

Il reste maintenant à effectuer les travaux de réfection de la Chapelle pour qu'elle soit digne d'offrir à ceux qui visitent nos morts un lieu de recueillement et de prières. Les projets de notre architecte et de notre entrepreneur, maintenant approuvés par votre Comité, prévoient, derrière l'autel, une grande croix de pierre occupée en son centre par le vitrail en forme de croix de guerre. Cet ensemble sera du plus heureux effet. Les plaques du souvenir seront nettoyées et repeintes, car les inscriptions sur certaines d'entre elles ont presque disparu ; elles seront réparties sur l'ensemble de la Chapelle, disposées par panneaux dans un ordre régulier. Dès que cette transformation aura été faite, nous publierons la liste des plaques avec indication de leur emplacement.

Notre situation financière est satisfaisante, mais il reste encore des paiements importants à effectuer, malgré la subvention de 100.000 francs reçue du Ministère des Pensions. Cette subvention nous était bien due, car sans attendre les secours pécuniaires de l'Administration, nous avions déjà fait établir des ossuaires et recueilli de nombreux corps. Nous faisons donc appel encore une fois à la générosité jamais lassée de nos adhérents et nous leur exprimons à nouveau toute notre reconnaissance.

Nous avons dû, comme tout le monde, entrer dans l'ère des économies. Vous avez pu voir, par notre nouveau bulletin, que nous avons réduit dans toute la mesure du possible cette dépense. Evidemment, nous en sommes désolés. Les lettres reçues nous montrent que nos adhérents, habitués à un bulletin plus étoffé, (nous les avons peut-être, d'ailleurs, gâtés à ce sujet), nous demandent de revenir à l'ancien format. Cette observation tombera d'elle-même lorsqu'on saura que nous avons fait cette réduction de dépense pour avoir des disponibilités nous permettant d'ouvrir de nouveaux ossuaires. A la suite de cette précision, cette économie de notre bulletin sera certainement et de grand cœur acceptée par tous, mais nous ne manquerons jamais de publier les listes des corps retrouvés, car cette publication a permis à plusieurs familles de retrouver cette année les chers disparus, qu'elles pleuraient depuis vingt ans.

Nos Pèlerinages ont toujours le même succès. Celui de 1936 aura lieu le 27 septembre. Nous avons déjà de nombreuses adhésions. Le programme en sera publié ultérieurement et il comprendra une nouvelle inauguration du monument, alors complètement achevé, et des nouveaux Ossuaires. Pour la première fois, la cérémonie religieuse célébrée pour nos morts et à laquelle nous assistons fidèlement chaque année, sera célébrée dans la Chapelle de Navarin, restaurée.

Si nous avons à nous féliciter des résultats obtenus grâce à la générosité de nos adhérents, nous devons constater avec regret que, malgré notre propagande et malgré le dévouement de nos délégués, leur nombre n'augmente pas et, du moment que ce nombre n'augmente pas, il diminue. Chaque année, en effet, nous avons à déplorer la perte de quelques-uns de nos adhérents. Cette année, un deuil cruel nous a frappés en la personne de M. Bondivonne, notre fidèle portedrapeau et délégué de notre Association dans la 10^e arron-

dissement. Nous avons eu la douleur d'apprendre aussi le décès de M. Baron et de Mme Degrendel, chevalier de la Légion d'Honneur, qui avait perdu deux fils en Champagne, de MM. Brière, Brocard et du commandant Potiez.

Ils ne manquaient jamais nos différentes cérémonies et nous ressentons dès aujourd'hui le vide de leur absence. Nous aurons pour eux une pensée toute particulière et nous les remplacerons dans le culte du souvenir de leurs enfants.

Les deux Sections de Châlons-sur-Marne et de Troyes maintiennent leur effectif et nous apportent une aide précieuse. Les délégués régionaux ont poursuivi leur tâche avec zèle et ne se laissent point décourager par l'insuccès. Il est parfois des manifestations très touchantes et spontanées. Ainsi notre Trésorier a reçu du Maire de la commune de Serqueux une somme de 78 francs provenant d'une quête faite à un mariage, sans nous donner d'autres indications. Il est probable que les familles des mariés avaient des raisons pour avoir une pensée particulière pour les morts de Champagne.

Notre Monument reçoit des visites de plus en plus nombreuses. Il est un fait qu'il faut constater, depuis que les Ossuaires ont été établis, depuis que l'on sait que dans la crypte reposent des milliers de morts des armées de Champagne, le nombre des visiteurs augmente. C'est l'appel des morts fait aux vivants pour qu'ils n'oublient pas. Et ils viennent, les uns, pour témoigner aux morts leur reconnaissance, les autres pour prier pour ceux qui ne sont jamais revenus et qui, peut-être, reposent parmi les inconnus des Ossuaires. Et ceci est le trait caractéristique de notre Association, l'hommage aux Morts. Elle est, dans les circonstances actuelles, dans l'inconscience qui a saisi tant de gens, dans la lutte des appétits, des ambitions, de l'intérêt personnel, une flamme pure qui brille au sommet de Navarin. Notre Association est l'un des solides remparts moraux qui s'opposent à la vague de matérialisme qui submerge notre pays. Elle est l'une de ces forces morales que parfois l'on invoque.

Récemment, le Maréchal Pétain disait : « La crise n'est pas chez nous une crise matérielle. Nous avons perdu la foi dans nos destinées, voilà tout. Nous sommes comme des marins sans pilote, sans gouvernail. C'est contre cela qu'il faut lutter. C'est cela qu'il faut retrouver : une mystique. Appelez-la comme vous voudrez : mystique de la patrie ou, plus simplement du souvenir ; hors de cela, point de salut. Nous ne venons qu'après des millions d'êtres qui ont peiné et souffert pour que nous soyons ce que nous sommes. Ils ont droit d'exiger de nous qu'au moins nous poursuivions leur tâche. »

Poursuivons donc notre tâche, nous, les fidèles du souvenir ! Et ce n'est pas à nous que l'on pourra reprocher d'avoir perdu toute mystique, nous qui vivons dans la pensée fidèle de nos morts, dans l'exemple de leurs vertus, dans le culte de leur sacrifice. Aussi, nous gardons notre confiance quand même car il n'est pas possible que tant de souffrances soient vaines, que tant de douleurs soient stériles et que tant de gloire s'éteigne à jamais. Donc, confiance toujours, et malgré tout dans les destinées de la France Immortelle.

1.

Ce rapport reçoit les félicitations unanimes et la parole est ensuite donnée au Trésorier pour soumettre les comptes de l'exercice 1935. Ce rapport financier est immédiatement suivi de la lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes.

Le Général Gouraud indique ensuite que, conformément aux statuts, sept Membres du Conseil d'Administration sont arrivés au terme de leur mandat et se représentent aux

suffrages de l'Assemblée et il est, en outre proposé d'élire M. Matteï, Administrateur. De plus, MM. Gallot et Duvent sont proposés comme Commissaires aux Comptes pour l'exercice 1936.

Mis aux voix, sont approuvés à l'unanimité le rapport moral, le rapport financier, quitus est donné au Trésorier pour sa gestion, et Mmes Tiers, Morizot, MM. Chabasse, Caquet, Champion, Dreux, Welsch et Matteï sont réélus ou élu Administrateurs et MM. Gallot et Duvent, Commissaires aux Comptes.

Cette partie purement administrative étant épuisée, le Général Gouraud prononce alors l'allocution suivante :

ALLOCUTION DU GÉNÉRAL GOURAUD

MESDAMES,

MES AMIS,

Permettez-moi de vous féliciter d'abord d'être venus encore nombreux, malgré les difficultés du moment. C'est ainsi que notre Président, le colonel BOUCHER, est retenu à son poste. J'ai du moins le plaisir de saluer le général Paquette, mon premier chef d'état-major à la 4^e Armée, le général Prételat qui lui succéda plus tard et qu'heureusement je pus garder longtemps près de moi, le général Hély d'Oissel, votre premier Président, qui passa bien des mois en Champagne devant la Butte du Mesnil et enfin le général Baudelaire, Président de la Section de Châlons.

En votre nom, je félicite et remercie notre ami Chezél et ses collaborateurs de leur action persévérante et dévouée à l'Association que vient de résumer l'excellent discours de son secrétaire général le rapport financier et l'exposé des comptes de M^r l'Intendant Gallot.

Les travaux entrepris et exécutés par nos amis Roisin et Rateau, avec nos fonds et une large subvention du Ministère des Pensions, nous permettront de recevoir dans les ossuaires 10.000 corps. En même temps, a été opérée la réfection du monument qui va le mettre à l'abri des injures du temps.

Notre monument est plus que jamais, selon la pieuse expression de Chezél, le « reliquaire précieux » des Morts de Champagne. Nous irons tous nous recueillir devant lui en septembre.

Vous avez remarqué sans doute que nous avons une tendance générale à nous lamenter, quitte à ne rien faire pour nous tirer d'affaire. Aussi, suis-je heureux de vous dire une impression consolante dans le chagrin même; je veux parler du terrible accident de Saint-Cyr, où un énorme camion marchant à toute vitesse, n'a pu freiner à temps et a enfoncé une section de Saint-Cyriens partant pour le camp. Celui qui est mort la poitrine enfoncée, le petit Breton Coadic, est mort pieusement et bravement. Il a reçu les derniers sacrements et a dit qu'il ne fallait pas le plaindre, puisqu'il mourait pour la France, comme il le souhaitait en entrant à Saint-Cyr, que sans doute il eût préféré tomber dans la bataille, mais qu'étant mort à son poste, il mourait quand même pour la France.

Parmi les autres blessés, l'un d'eux souffre affreusement, au point que pendant la nuit ses camarades l'avaient en-

tendu se plaindre et crier. Cependant, quand son général le vit, il se raidit et lui dit l'œil brillant : « Mais non, tout va bien, mon Général ! » Ces impressions que me donna le général Martin, commandant l'École de Saint-Cyr, me rappellent ce que m'a dit un professeur de l'École de Dron M. Weill, il y a peu de temps : « la jeunesse actuelle est magnifique de courage, de confiance; elle est vraiment assaillie d'idéal. Toute l'histoire de France, d'ailleurs, prouve que la France s'est tirée des plus mauvais pas. C'est pour quoi, plus nous réfléchissons, plus nous devons être convaincus qu'elle est Immortelle ! »

∴

Dès que les applaudissements de l'Assemblée ont cessé, le général Gouraud annonça la présentation de « La Chanson Militaire Française du Moyen Age à nos jours »...

... La Chanson!... un peu de l'âme des soldats lancée à tous les vents!

La présentation simple, prenante claire et très intéressante est faite par le Commandant Basteau.

Dans la voix chaude de M. Paul Francil, vieux airs du temps de François 1^{er} et chansons des Gardes Française de Louis XV, ressuscitent vivants et légers, tandis que les marches qui ont tant de fois fait défiler les Régiments du Grand Roi entraîné les soldats de l'Empereur et nos blédards de la Conquête de l'Algérie, renaissent vibrantes et rajeunies sous la baguette du Chef de musique Chailleux, du 5^e Régiment d'Infanterie.

Au cours de cette claire après-midi, on remue tant de gloire, on fouille si loin dans le passé que les murs du vieil hôtel, vieux de trois siècles vibrent du frémissement qui secoue la foule quand soudain la Grande Voix dont les accents font vibrer nos cœurs, monte, s'enfle, rugit, s'élance dans le ciel, cingle la foule la secoue et la dresse immobile... La Marseillaise prend son vol! minute poignante! Le souffle s'arrête; la foule se tait. Le chant monte et s'éloigne en plein ciel...

L'évocation de nos chansons a tracé devant nous l'histoire simple et poignante du soldat de France.

A travers les siècles, premier soldat du monde, il a jeté ses joies, ses souffrances, sa gloire en d'innombrables chansons dont l'écho est revenu jusqu'à nous.

Attiré par cette voix familière, nous l'avons suivi sur la route glorieuse de l'histoire et nous avons écouté son cœur battre à l'unisson du nôtre.

Nous nous sommes rapprochés de lui d'instinct. Le souvenir de nos Morts de la Grande Guerre s'est fondu dans le souvenir de nos Morts des siècles passés.

Un hymne profond de reconnaissance est monté vers ceux qui se sont ainsi sacrifiés tandis que l'assistance, debout, saluait les Drapeaux de la France, Drapeaux blancs de nos rois, Drapeau bleu blanc rouge de la Révolution, Aigles de l'Empereur, Drapeau tricolore dont les couleurs confondues dans un même frémissement attisaient dans notre âme, comme elles l'attisaient dans l'âme de nos grands morts :

« Le désir d'être libre et de savoir mourir »

MESSE ANNUELLE

7 JUIN 1936

Le Dimanche 7 Juin, la vaste nef de l'Eglise des Invalides se remplissait dès 10 heures du matin pour le service solennel à la mémoire des soldats français et alliés tombés sur le front de Champagne.

Comme chaque année, la foule nombreuse et recueillie avait répondu à notre appel.

Le Président de la République s'était fait représenter par un Officier de sa Maison Militaire.

Autour du Général Gouraud, Président d'honneur, on remarquait : Madame la Maréchale Foch, M. le Maréchal Pétain, les représentants des Ministre de la Guerre, de la Marine et de l'Air, les attachés militaires, navals et de l'air des nations alliées, de nombreux généraux parmi lesquels citons le Général Hély d'Oissel, le Général Prettelat, le Général Sérot Almeyras Latour, etc., les représentants du Conseil Municipal, de la Préfecture de Police, des parlementaires, etc.

A 10 h. 45 précises, 100 drapeaux des anciens combattants français et étrangers entrent dans l'église et prennent place dans le chœur.

M. l'Abbé de l'Epinois, ancien colonel d'artillerie, célèbre l'office divin et à l'évangile, M. l'Abbé Lepage, ancien aumônier militaire, prononce une émouvante allocution.

Un très beau programme musical est exécuté par la maîtrise du sergent Laloy, sous la direction de M. E. Saury.

Après la sonnerie « Aux Morts », l'absoute est donnée pour tous les Morts de Champagne.

La sortie s'effectue dans le même ordre que l'entrée et chacun s'en va réconforté par cette belle manifestation du Souvenir.

∴

La dernière manifestation de la journée devait se faire à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, à 18 h. 30, pour rallumer la Flamme sur le Tombeau de l'Inconnu.

Le Drapeau de l'Association se mêlait à ceux de la Flamme, des Anciens Combattants de la Région de l'Est et celui des Peintres A.C.

Dès l'arrivée du Général Gouraud, la foule nombreuse maintenue par un imposant service d'ordre le salue respectueusement. Il s'avance lentement vers la dalle sacrée suivi des Membres de l'Association. Tandis que les Drapeaux s'inclinent, le Général Gouraud remet le glaive symbolique à Mesdames Levylier et Salvat, mère et veuve de soldats de Champagne qui font jaillir la Flamme.

Un roulement de tambour, la sonnerie « Aux Morts », une minute de silence, les drapeaux se relèvent, l'hommage est terminé.

On se sépare ensuite en se donnant rendez-vous pour le pèlerinage du 27 Septembre, à Navarin.

CALVAIRE DE SOUAIN

Le Calvaire de bois, situé sur le bord du vieux chemin de Sommepy, près du Cimetière national de Souain a été restauré. La cérémonie eut lieu le dimanche 10 mai.

Souain, village féodal, avait jadis quatre portes. L'une d'elles, la porte Saint-Laurent, donnait sur le chemin de Sommepy. La porte étant franchie, on apercevait le vieux Calvaire de bois.

A quelle date, cette Croix fut-elle érigée?... Nul ne le sait, puisque les archives paroissiales furent détruites au cours de la dernière guerre. Mais, d'après les calculs des Anciens du village, ce Calvaire daterait du lendemain de la Révolution.

En quelle circonstance fut-il planté?... ici encore personne ne peut répondre... nos gens de la terre s'habituent si vite à ce qu'ils voient sans trop s'arrêter aux raisons... Les propriétaires actuels du Calvaire, d'après leurs titres de propriété, savent qu'ils doivent faire dire chaque année une messe pour le repos de l'âme des fondateurs, le lendemain de la Saint Eloy, mais rien de plus.

Ce Calvaire a été le témoin de bien des événements. Il vit, entre autres, passer à ses pieds les armées ennemies en 1814, 1870, 1914. Pendant quatre ans il a été le témoin des efforts héroïques de nos soldats. Il était là, étendant ses bras vermoulus sur les ruines du village... il était là, bravant les obus et la mitraille dont aucun éclat n'atteignait le Christ... il était là, symbole de force, de foi et d'espérance, pour le soutien, l'encouragement, et l'entraînement de nos Armées.

Ce Calvaire est disparu. Les vieux bois ont fait place à de nouveaux; le Christ écartelé, œuvre d'un artisan de village, a été remplacé par un Christ de fonte de fer. Mais la Croix plane encore au seuil du village de Souain et protège de son ombre le champ de repos de nos défenseurs.

SOUSCRIPTION

en faveur de la

CHAPELLE DE NAVARIN

3^e LISTE

Mmes Salva, 50; Morizot, 100; Goutorbe, 5; Fournier, 10; Combes, 5; Duterque, 10; Georges, 10; Studer, 10; Arabet, 30; Brunet, 10; Esboch, 10; Allais, 20; Couloir, 10; Estay, 5; Fascinet, 20; Debay, 10; Devoux, 50; Marteaux, 50; Marquiset, 10; Milles Duchesne, 10; Perquin, 10; Mme Degrenael, 100; MM. Thibaux, 78; Commere, 5; Lamarinière, 50; Mattei, 50; Lallot, 2; Ménager, 100; Guillaume, 40; Martin, 10; Général Cabotte, 100; total : 980 francs.

Total des listes précédentes	5.514
Total de la 3 ^e liste	980
Total au 1 ^{er} juillet	6.524

Nos sincères remerciements à ces généreux donateurs.

NOTRE QUATORZIÈME PÉLERINAGE EN CHAMPAGNE

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 1936

sous la Présidence du Général GOURAUD

Le 27 septembre prochain, nous irons, accompagnés du Général Gouraud, ancien Commandant de la 4^e Armée, célébrer la mémoire des Morts des Armées de Champagne, à l'endroit même où ils sont tombés.

Cette année, notre 14^e pèlerinage aura un double but : la visite des cimetières nationaux de Champagne et l'inauguration de la Chapelle du Monument de Navarin, entièrement restauré et de trois nouveaux ossuaires où ont été déposés depuis septembre dernier plus de 1.500 corps de héros.

Nous ne saurions trop engager tous nos adhérents et amis, qui, eux, n'oublient pas, à participer à ce pieux pèlerinage l'occasion d'apporter à ceux qui sont tombés en Champagne l'hommage fervent de notre Souvenir.

PROGRAMME ITINÉRAIRE

PARIS. GARE DE L'EST.

6 h. 15. Rassemblement en face du Bureau des Renseignements (Hall départ des grandes lignes : Distribution des billets aux personnes ne bénéficiant pas de permis gratuits ou de tarifs spéciaux (mutilés, familles nombreuses...)).

7 h. 05. Départ.

9 h. 00. Arrivée à CHALONS-s/-Marne. Embarquement dans les cars qui stationneront place de la gare et départ immédiat.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

8 h. en la Chapelle de NAVARIN - MESSE BASSE

9 h. 30 en l'Eglise NOTRE-DAME-EN-VAUX de Châlons-sur-Marne
SERVICE SOLENNEL A LA MÉMOIRE DES MORTS DE CHAMPAGNE
sous la présidence de S. Exc. Mgr TISSIER, Evêque de la Marne

10 h. 30. Départ de CHALONS-sur-Marne.

St-Etienne-au-Temple - Mont Frenet (Cimetière) - Ferme de Suippes (Cimetière)

ITINÉRAIRE N° 1

LES MONTS DE CHAMPAGNE

- 11 h. 30 Suippes.
Visite du cimetière national.
- 12 h. Repas.
- 13 h. 15 Départ.
Jonchery-sur-Suippes (cimetière national).
Saint-Hilaire-le-Grand.
Bois du Puits (Cimetière national).
Ferme de Moscou.
Cornillet.
Nauroy.
Moronvilliers.
Saint-Martin l'Heureux.
Sommepey (Cimetière national).

ITINÉRAIRE N° 2

MASSIGES - TAHURE

- 11 h. 30 Souain (Visite du Cimetière national).
- 12 h. Repas.
- 13 h. 15 Départ.
Entonnoir de Perthes.
Perthes.
Mesnil.
Beauséjour.
Minaucourt (Cimetière national).
Massiges.
Ville-sur-Tourbe.
Cernay-en-Dormois.
Rouvroy.
Ripont.
Tahure.
Sommepey (Cimetière national).

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

sous la Présidence du Général GOURAUD

à 15 h. 45

INAUGURATION DE TROIS NOUVEAUX OSSUAIRES ET DE LA CHAPELLE DE NAVARIN

ABSOUTE SOLENNELLE

17 h. 15. — Départ de Navarin.
18 h. 15. — Arrivée à Châlons.
18 h. 45. — Départ de Châlons.
20 h. 54. — Arrivée à Paris.

CONDITIONS

P R I X	Pour les membres de l'Association (ayant payé leur cotisation 1936)		Pour les autres personnes	
	2 ^e classe	3 ^e classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Voyage PARIS-CHALONS (aller et retour)	53. »	35. »	53. »	35. »
Voyage CHALONS-NAVARIN (autos-cars. Aller et retour)	25. »	25. »	30. »	30. »
Déjeuner à SUIPPES ou à SOUAIN	10. »	10. »	10. »	10. »
	88. »	70. »	93. »	75. »

a) Les adhésions, accompagnées du montant de la cotisation, devront être adressées à : M. CHAMPION, Trésorier ASMAC, 83, rue de la Jarry à VINCENNES (Seine), avant le 20 septembre, délai de rigueur.

b) En tous cas, bien spécifier l'itinéraire choisi et les cimetières du front qui intéressent.

En raison des engagements que nous avons pris, tant auprès de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est que de l'entreprise de transport en cars, aucun remboursement ne sera effectué pour les places non occupées.

c) Des cartes numérotées seront adressées à partir du 15 septembre ; pour permettre le contrôle dans les cars, nous recommandons de les porter ostensiblement pendant tout le pèlerinage.

d) Il ne sera pas tenu compte des adhésions qui nous parviendraient non accompagnées du montant de la cotisation.

e) L'Association, ainsi que ses mandataires, ne sont jamais substitués aux compagnies, sociétés ou personnes chargées du transport des pèlerins quant aux responsabilités (retard, accidents...).

f) Au cours de la visite des cimetières ou du champ de bataille, nous demandons instamment aux pèlerins de se conformer strictement aux consignes qui seront données par les commissaires.

VOYAGE GRATUIT.

Il est rappelé aux ascendants, veuves de guerre et leurs enfants qu'un voyage gratuit annuel est accordé pour la visite des tombes. S'adresser à la mairie de la localité, muni d'un livret de famille et de l'acte de décès, puis adresser la demande légalisée au réseau.

Nous recommandons aux bénéficiaires de faire établir leur permis pour la gare de Châlons s/ Marne. En cas de contestation, nous en aviser.

NOTE DU TRÉSORIER

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret de faire part des décès de Mme Jules Degrendel, chevalier de la Légion d'Honneur, décédée au Mont-des-Cats, le 3 mai; de M. Henri Baron, décédé le 10 avril, à Saint-Mandé;

de Mme Vve Albert Gaillot, mère de notre dévoué gardien du Monument, décédée le 5 avril, à Reims.

de Mlle Jeanne Lepecq, décédée dans sa douzième année, le 15 juin, à Lille.

de M. le Commandant Potiez, décédé à Maubeuge;

de M. Lucien Brocard, décédé le 29 avril, à Nancy.

Aux familles si cruellement éprouvées nous présentons nos sentiments de douloureuse sympathie.

Nous apprenons avec peine le décès de l'Adjudant Menard, décoré de la Croix de Guerre, de la Médaille Militaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, survenu le 15 juillet après une courte maladie.

L'Adjudant Menard fut pendant de longues années attaché au cabinet du Gouverneur Militaire de Paris et était un grand ami de notre Association. Nos adhérents se rappelleront son dévouement et son déférent accueil. Il a rendu à l'Association de signalés services lors des ventes de charité et de nos cérémonies religieuses. Il avait pour les Parents des Morts une affabilité respectueuse.

A Madame Menard et à toute sa famille, nous présentons l'expression de notre vive sympathie dans leur cruel deuil.

Nous prions les membres de l'Association n'ayant pas encore acquitté leur cotisation de bien vouloir se mettre à jour avant le 1^{er} octobre prochain.

A cette date, les quittances seront présentées par la poste et majorées de 2 francs pour frais de recouvrement.

Evitez-nous du travail inutile en faisant parvenir vos cotisations avant cette date, les frais de recouvrement étant sans profit pour vous et pour l'Association.

Sans attendre, s. v. p., adressez vos envois au Trésorier :

Monsieur C. Champion,
83, rue de la Jarry, à Vincennes (Seine).
Chèques postaux Paris 1272-89

Vient de paraître à l'ARGUS — Doyen des Bureaux d'extraits de Presse de France et de l'Etranger — la NOUVELLE Edition, la Septième de :

"NOMENCLATURE des Publications en LANGUE FRANÇAISE du Monde entier"

C'est un volume très documenté, genre de travail unique, classé méthodiquement, contenant plus de 15.000 noms de Périodiques différents en langue française, dont chacun d'eux possèdera un exemplaire.

LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES RETROUVÉS EN CHAMPAGNE (suite) (1)

MENECEUR DJILALI, 2^e Tirailleurs Algériens, 25-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3277.

BLETTYERY GASPARD, 2^e Zouaves, 25-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3833.

TAYEB SAÏD BEAN KACI, caporal 2^e Tirailleurs, 25-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3278.

RONGIÈRES ALEXANDRE, caporal 20^e R. I., 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3838.

CARRIE JEAN, 20^e R. I., 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3837.

BERKANI MA...

LABETOULLE JEAN, 3^e Zouaves, 7-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3835.

DUPONT JEAN, sergent, 32^e B. C. P., 29-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3832.

GAPILLOUT LÉONARD, caporal 3^e Zouaves, 7-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3834.

FERRIER MAURICE, 2^e B. C. P., 30-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3228.

HES MARCEL, 1914, Châtellerauld, 105...

MEDA GASTON, caporal, 23° R. I. Cle, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3831.
ROLLE FRANÇOIS, 1905, Lyon LM 362; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3826.
MARTINET LUCIEN, sous-lieutenant, 167° R. I., 25-9-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4470.

Mai 1935

NICOLLE JULES, 169° R. I., 25-9-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4438.
RANNOU JEAN, 2° R. I. Cle, 14-7-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4432.
HERRY FRANÇOIS, 2° R. I. Cle, 14-7-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4375.
THOMMEREAU MARCEL, 113° R. I., 23-9-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 989 bis.
PINTA MAURICE, sergent, 113° R. I., 21-9-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1003 bis.
MISSONIN GEORGES, 89° R. I., 8-1-15; relevé à La Haute-Chevauchée, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 986 bis.
BEZARD MARCEL, sous-lieutenant, 113° R. I., 21-11-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1011 bis.
PRUDHON EMILE, 113° R. I., 23-9-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 998 bis.
LABBE NOËL, 113° R. I., 23-9-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1000 bis.
ROUTIER MAURICE, 113° R. I., 23-9-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 990 bis.
RONCERET AUGUSTIN, 113° R. I., 23-9-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 995 bis.
RAULO EDMOND, 113° R. I., 21-9-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 993 bis.
BROSSARD ARISTIDE, 113° R. I., 1-10-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1005 bis.
DOZIAS ADRIEN, 131° R. I., 15-9-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 987 bis.
TAVERNIER PIERRE, 113° R. I., 23-9-14; relevé à Montblainville, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 991 bis.
DELAGE LÉON, 7° R. I., 11-8-15; relevé à La Harazée, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4479.
LESTROUBAC JEAN, 23° R. I. Cle, 11-12-14; relevé à La Harazée, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4491.
DESVAIGE AIMABLE, 23° R. I. Cle, 11-12-14; relevé à La Harazée, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4491.
LE BOZEC RENÉ, 1° R. I. Cle, 11-8-15; relevé à La Harazée, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4537.
MILLON GEORGES, 1° R. I. Cle, 11-8-15; relevé à La Harazée, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4657.
CASSAGNAVERES BERNARD, caporal, 14° R. I., 8-9-15; relevé à La Harazée, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1009 bis.
MARCEROU CLÉMENT, 14° R. I., 8-9-15; relevé à La Harazée, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4068.
ROUCH JEAN, 14° R. I., 8-9-15; relevé à La Harazée, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4068.
GARDIN EDOUARD, sergent, 120° R. I., 1-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1015 bis.
DESHAYES ANDRÉ, sergent, 91° R. I., 6-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1028 ter.
BROQUET NORBERT, sergent, 91° R. I., 1-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1028 bis.
FRANÇOIS, 1914, Saint-Malo 1118 (porteur d'une plaque détériorée, pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4178.
MICHEL-GROSJEAN PAUL, sous-lieutenant, 44° R. I., 26-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3820.
FERJOUX ALPHONSE, 115° R. I., 22-5-17; relevé au Mont Téton, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3824.
MAUROIS EMILE, 19° B. C. P., 27-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3825.
NOEL HENRI, adjudant, 145° R. I., 25-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3823.
GALTAUD JEAN-MARIE, caporal, 155° R. I., 25-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3821.
LEHOUX ARMAND, 115° R. I., 22-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3819.
MERCIER JACQUES, 20° R. I., 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3822.
DJILALI BEN LARBI, Tirailleur Marocain, 17-4-17; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3274.

PICHARD CHARLES, 95° R. I., 17-4-17; relevé à Prunay, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3724.
MILLOT LOUIS, 95° R. I., 17-4-17; relevé à Prunay, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3689.
MAGNIEZ ALBERT, 233° R. I., 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3702.
MADER CHARLES, 153° R. I., 4-12-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3769.
SEGUINOT HENRI, 156° R. I., 27-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3236.
BOUCHER RAYMOND, 146° R. I., 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3818.
PROST RAYMOND, 156° R. I., 26-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3815.
ROCHER ALBERT, 156° R. I., 26-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3706.
GRENET HENRI, 146° R. I., 27-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3817.
VIRCONDELET HENRI, 156° R. I., 27-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3709.
MAZERIE LUCIEN, 156° R. I., 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 1645.
CHEVET JOSEPH, 168° R. I., 25-9-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4449.
GROSNOT GASTON, caporal, 168° R. I., 25-9-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4459.
CARN AMBROISE, 2° R. I. Cle, 14-7-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4440.
FEYS VICTOR, sergent-fourrier, 168° R. I., 25-9-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4450.
OFFRET YVES, 155° R. I., 30-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4592.
GROSSARD DESIRÉ, 36° R. I., 17-9-14; relevé à Brimont, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 1024.
GOURSAUD FRANÇOIS, 233° R. I., 6-10-15; relevé à Navarin, réinhumé ossuaire de Navarin.
PARMENTIER THÉODORE, caporal, 208° R. I., 6-10-15; relevé à Navarin, réinhumé ossuaire de Navarin.
VANBATTEN LUCIEN, 208° R. I., 6-10-15; relevé à Navarin, réinhumé ossuaire de Navarin.
MARTY MARTIN, 3° R. A. Cle, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 1025.
COURVALLET EUGÈNE, 21° R. I. Cle, 26-10-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 1016.
BROUA MAURICE, 143° R. I., 27-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 986.
PINEL JEAN (porteur d'une assiette gravée à ce nom, d'une bague gravée P. J.); relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 984.
COURVOISIER CAMILLE, caporal, 156° R. I., 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 1020.
WISSER PAUL, 143° R. I., 26-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3814.
BONNET RENÉ, sergent, 143° R. I., 26-9-15; relevé à Massiges, cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3814.
ALMERAS MARCEL, caporal, 37° R. I., 15-12-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 985.
LE SAUTER FRANÇOIS, sergent, 317° R. I., 12-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 1027.

Juin 1935

LE MOIGNE FRANÇOIS, 293° R. I., 14-1-16; relevé à Souain, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3684.
KER. JEAN (porteur d'une plaque détruite, pas identifié); relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3712.
COUSIN GASTON, 67° R. I., 28-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3690.
OCONTE PAUL, 67° R. I., 28-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3685.
PINEAU MARCEL, 10° R. I., 4-11-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3731.
LAURENT MATHIEU, 75° R. I., 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3686.
PAQUIER OCTAVE, 95° R. I., 17-4-17; relevé à Prunay, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3718.
REGNIAULT ERNEST, 95° R. I., 17-4-17; relevé à Prunay, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3717.
BERRON PIERRE, sergent, 9° R. I., 18-2-15; relevé à Perthes; réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3491.

DOMINICI DOMINIQUE-DON, 8° R. I. Cle, 26-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3574.
 LUCAS CHARLES, 34° R. I. Cle, 22-12-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3577.
 LAGORCE JEAN-BAPTISTE, 11° R. I., 26-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3580.
 CECCANTI DOMINIQUE, 8° R. I. Cle, 22-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3644.
 DARSET JEAN, adjudant, 24° R. I. Cle, 28-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3669.
 PELATAN LAURENT, 4° R. I. Cle, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3675.
 MATTIO ADRIEN, 4° R. I. Cle, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3569.
 BEZ AUGUSTE, 143° R. I., 6-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3570.
 CAUQUIL AUGUSTE, 143° R. I., 6-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3604.
 DE BERAIL PAUL, caporal, 24° R. I. Cle, 6-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3639.
 LAZARD EUGÈNE, 2° B. C. P., 30-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3646.
 ZOUGAR HADJ BEN MOKTAR, Zouaves et Tirailleurs; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3272.
 DURANT CALIXTE, 15° R. I., 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3642.
 LÉGEAY GEORGES, 2° B. C. P., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3581.
 WILLEM GEORGES, 46° R. I., 8-1-15; relevé à La Haute-Chevauchée, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1018 bis.
 BOULLE THÉOPHILE, 131° R. I., 28-1-15; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1033 bis.
 LEBŒUF ARMAND, caporal, 82° R. I., 17-1-15; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1033 ter.
 DESAUBEAU LUCIEN, 155° R. I., 30-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1031 ter.
 HARDY ANATOLE, 155° R. I., 30-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 1031 bis.
 RICHARD ERNEST, 82° R. I., 14-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 915 ter.
 BILLON LUCIEN, caporal, 161° R. I., 29-1-15; relevé à La Gruerie réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 951 bis.
 BERNARD HENRI, 73° R. I., 31-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 950 ter.
 BERTON ANDRÉ, 72° R. I., 30-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 915 bis.

LE ROUX JEAN-MARIE, 2° R. I. Cle, 21-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 949 bis.
 PROD'HOMME MAURICE, 128° R. I., 9-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 950 bis.
 LE BEC GUILLAUME, 150° R. I., 22-5-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 949 ter.
 GUICHAOUA GERMAIN, sergent, 410° R. I., 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3643.
 RIVIERE FERNAND, 7° R. I. Cle, 15-9-14; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3755.
 MICHOT HIPPOLYTE, 16° B. C. P., 25-9-15; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 2971.
 LABOULAIS VICTOR, 16° B. C. P., 25-9-15; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3697.
 RENAUD JULIEN, 69° B. C. P., 29-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 1871.
 RICHEZ PAUL, 354° R. I., 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3390.
 PICOLLET JOSEPH, sergent, 140° R. I., 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3674.
 OHEIX ANDRÉ, sergent, 1° R. I. Cle, 14-7-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4576.
 RIVOAL FRANÇOIS, sergent-major, 2° R. I. Cle, 14-7-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4671.
 JANNEAU LÉON, 2° R. I. Cle, 14-7-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4689.
 FAVAREL JEAN, 80° R. I., 5-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3564.
 MEYNARD BERNARD, caporal, 8° R. I. Cle; relevé à Massiges, réinhumé cimetière de La Ferme de Suippes, tombe 3758.
 DELAFOLLYE FRANÇOIS, 16° B. C. P., 17-2-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4493.
 PICHON AUGUSTE, caporal, 31° R. I., 23-9-14; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4494.
 BOUDON GEORGES, 31° R. I., 27-12-14; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 898 bis.
 LEROUX LOUIS, 31° R. I., 27-12-14; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 899 bis.
 CANONNE EUGÈNE, caporal, 147° R. I., 30-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 914 bis.
 CHAVALDRA EMILE, 1° R. I., 31-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 900 bis.
 LE GUERN LAURENT, 91° R. I., 1-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de La Harazée, tombe 862 bis.
 BOUDERLIQUE ERNEST, 1° R. I., 31-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4431.

(A suivre.)

FORMULE DE LEGS

destinés à la Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin

La Fondation dite « Monument aux Morts de Champagne et Ossuaire de Navarin », ayant été reconnue d'utilité publique par décret du 16 mai 1933 a qualité pour recevoir les dons et legs qui lui sont faits en argent ou en nature.

La formule ci-dessous insérée dans les dispositions testamentaires suffit pour assurer l'exécution des dernières volontés du donateur :

Je donne et lègue à la Fondation dite « Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin », dont le Siège est à Paris, 34 bis, rue Vignon, la somme de nette de tous droits et de frais

Date :

Signature :

HOTEL - RESTAURANT

DE
NAVARIN

SOUAIN (Marne)

Recommandé par l'Association



Pour tirer le maximum de rendement de votre jardin,
fiez-vous aux conseils de

RUSTICA

La grande revue hebdomadaire de la campagne.

- LE NUMERO -
de 32 pages illustrées

0 fr. 50

EN VENTE PARTOUT
- tous les samedis -

ABONNEMENT D'UN AN : **20 francs** avec prime gratuite.

Spécimen gratuit sur demande. — **RUSTICA**, 1, rue Gazan, PARIS-14^e.

ACHETEZ LE TIMBRE

du

Monument aux Morts des Armées de Champagne

LE CARNET DE 20 VIGNETTES : **1 Fr.**

S'adresser au Siège Social